



Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale
20 juillet 2010
Français
Original: anglais

Conseil du commerce et du développement

Quarante-neuvième réunion directive

Genève, 8 et 9 juin 2010

Rapport du Conseil du commerce et du développement sur sa quarante-neuvième réunion directive

Tenue au Palais des Nations, à Genève, les 8 et 9 juin 2010

I. Ouverture de la réunion

1. La réunion a été ouverte par M. Jean Feyder (Luxembourg), Président du Conseil du commerce et du développement.

II. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux (point 1 de l'ordre du jour)

2. À sa séance plénière d'ouverture, le 8 juin 2010, le Conseil a adopté l'ordre du jour provisoire publié sous la cote TB/B(EX)49/1; l'ordre du jour de la réunion directive se lisait donc comme suit:

1. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
2. Contribution de la CNUCED à la mise en œuvre et au suivi des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet des Nations Unies organisées dans le domaine économique et social:
 - a) Suivi de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés et préparation de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés: Les principaux défis pour le développement des PMA;
 - b) Suivi du Sommet du Millénaire et préparation de la réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale sur les objectifs du Millénaire pour le développement: Nouvelles voies pour le développement.
3. Rapport du Conseil sur sa quarante-neuvième réunion directive.

III. Résumé du Président: Suivi de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés et préparation de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés: Les principaux défis pour le développement des PMA (point 2 de l'ordre du jour)

A. Points saillants

3. La première journée de la quarante-neuvième réunion directive du Conseil du commerce et du développement, le 8 juin 2010, avait pour objectifs: a) d'évaluer les résultats des pays les moins avancés (PMA) depuis l'adoption du Programme d'action de Bruxelles, en 2001, dans les domaines relevant du mandat de la CNUCED; b) de déterminer les principaux défis pour le développement des PMA dans la période à venir; et c) d'examiner les mesures à prendre pour promouvoir la transformation structurelle des PMA. La journée a été divisée en deux séances, la première consacrée à un débat de haut niveau et la seconde à une table ronde. Le débat de haut niveau a été ouvert par le Secrétaire général de la CNUCED, qui a prononcé une allocution liminaire, suivie de déclarations de l'Ambassadeur du Népal (coordonnateur du groupe des PMA), de l'Ambassadeur de Turquie (à titre de représentant du pays qui accueillera la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés) et du représentant du Bureau du Haut-Représentant des Nations Unies pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement. Les principaux orateurs de la table ronde ont été les Ambassadeurs du Lesotho et de Zambie et des experts de l'Overseas Development Institute (ODI) de Londres et du Centre for Global Development (CGD) de Washington, D. C. Des représentants de différents groupes de pays et de nombreuses délégations ont fait des déclarations et sont intervenues lors des deux séances, qui étaient présidées par le Président du Conseil du commerce et du développement, M. Jean Feyder (Luxembourg).

4. Le document examiné était intitulé: «Examen des résultats obtenus par les pays les moins avancés en termes de progrès structurels» (TD/B/EX(49)/2 et TD/B/EX(49)/2/Corr. 2). Version abrégée du rapport de l'Équipe spéciale interdivisions de la CNUCED chargée de préparer la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, le document analysait factuellement les résultats obtenus par les PMA au cours de la décennie écoulée en vue de définir une vision concertée du développement qui permettrait d'accélérer leur transformation structurelle. Souscrivant aux conclusions présentées dans le document, les orateurs ont salué les contributions de fond régulières faites par la CNUCED dans ses domaines de compétence en vue de la préparation de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les PMA. Ils ont pris note en particulier d'une réunion précédant la quatrième Conférence, où il était prévu d'examiner les capacités productives des PMA (27-29 octobre 2010), et de la cinquante et unième réunion directive du Conseil du commerce et du développement, qui serait consacrée au rôle des mécanismes internationaux d'appui (29 et 30 novembre 2010).

5. S'agissant des récents résultats, d'avant la crise, les PMA avaient enregistré une croissance économique relativement forte, une certaine amélioration de leurs indicateurs macroéconomiques et une expansion de leur commerce avec les pays développés et les pays en développement; l'aide et les investissements étrangers avaient augmenté, et les infrastructures matérielles et la connectabilité dans le domaine des télécommunications s'étaient améliorées. Toutefois, ces taux de croissance dans l'ensemble élevés occultaient des résultats très inégaux et très fragiles entre les pays du groupe.

6. Il a été souligné que, si les PMA étaient confrontés à un ensemble de handicaps structurels communs, le groupe devenait de plus en plus hétérogène. La nature de leur croissance, conjuguée à leurs caractéristiques géophysiques, les avait conduits à se spécialiser dans différents domaines, marqués avant tout par une dépendance accrue à l'égard des exportations de produits de base traditionnels et, dans certains cas, du tourisme ou d'une gamme étroite de produits manufacturés (par exemple, les textiles).

7. La croissance dans les PMA, dont le dynamisme était largement exogène, ne s'était pas traduite par une évolution de la composition du produit intérieur brut (PIB), pas plus qu'elle n'avait entraîné de diversification des exportations, de réduction de la dépendance à l'égard des produits de base, d'élargissement des flux d'investissements, de renforcement marqué des infrastructures liées au commerce, ou de développement des capacités scientifiques et technologiques et des capacités d'innovation. Le développement de l'agriculture et la sécurité alimentaire restaient parmi les domaines négligés par l'investissement et les pouvoirs publics. La plupart des PMA étaient encore loin de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement et loin aussi du moment où ils pourraient sortir de la catégorie des PMA.

8. Il était regrettable que l'amélioration de la situation macroéconomique des PMA ne se soit pas traduite par une affectation des ressources dans les secteurs productifs porteurs d'une croissance économique plus soutenue. En raison de la faiblesse des outils stratégiques déployés dans le cadre des politiques commerciales et industrielles, il avait été impossible d'orienter les ressources vers un renforcement des capacités productives qui aurait facilité les changements structurels dans les PMA. Les investissements étrangers directs (IED) restaient concentrés dans quelques industries extractives, en particulier le secteur du pétrole. L'aide publique au développement (APD) n'avait pas davantage servi à financer l'outil productif des PMA, notamment les infrastructures et le secteur manufacturier. Quant aux investissements dans l'agriculture, ils n'avaient pas non plus permis de créer de la valeur ajoutée dans le secteur. Compte tenu de toutes ces difficultés, les gouvernements de la plupart de ces pays n'étaient généralement pas en mesure d'exploiter la marge d'action dont ils disposaient en théorie.

9. Insistant sur la nécessité de revoir les stratégies de développement classiques, les participants ont souligné qu'il fallait adopter des stratégies innovantes pour contribuer plus efficacement à la transformation structurelle de l'économie des PMA. À cet égard, ils ont réaffirmé la nécessité de renforcer le rôle directif stratégique de l'État développementaliste pour créer un appareil industriel et des services d'aide aux entreprises au niveau national. Il fallait redéfinir l'approche traditionnelle de l'ajustement macroéconomique afin de favoriser une croissance soutenue et partagée.

10. Les participants ont mis en avant le nouveau contexte mondial et régional dans lequel les PMA étaient désormais appelés à répondre à leurs enjeux nationaux de développement. Ce contexte présentait à la fois des perspectives favorables (par exemple, la montée en puissance du Sud) et des menaces (par exemple, les problèmes liés aux changements climatiques). Il était marqué aussi par les conséquences de la crise financière et économique mondiale, notamment par les récentes initiatives prises pour relancer la croissance mondiale et réformer la gouvernance économique mondiale.

11. Des participants ont estimé qu'il fallait renforcer le rôle des PMA dans la gouvernance économique mondiale afin que leurs intérêts soient davantage pris en considération dans les débats sur des questions systémiques, en particulier concernant le commerce, l'investissement et le financement du développement.

12. De l'avis général, les textes issus de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés devraient marquer une rupture avec une certaine forme de routine au profit d'une véritable prise en compte des enjeux de développement de ce groupe

de pays. Il fallait que la quatrième Conférence débouche sur une approche intelligente et stratégique, assortie d'objectifs précis, mesurables et réalisables grâce à des ressources adéquates. Les résultats de la Conférence devraient être intégrés dans d'autres initiatives internationales en cours en faveur du développement des PMA, en particulier les OMD, la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement et le Cadre intégré renforcé.

13. Les participants ont vivement appelé à la mise en place d'un mécanisme de surveillance et de suivi plus efficace des objectifs convenus au niveau international pour les PMA. Pour une évaluation plus objective des résultats obtenus par les PMA et des mesures internationales d'appui adoptées en leur faveur, il était aussi urgent de développer l'information et les bases de données correspondantes.

B. Principales questions examinées

14. L'observation qui est revenue le plus fréquemment pendant la séance a été que, dans la décennie qui avait suivi l'adoption du Programme d'action de Bruxelles, les conditions des PMA n'avaient guère changé. S'il y avait eu des progrès d'ensemble, les progrès enregistrés par le groupe des PMA s'étaient limités à quelques pays seulement qui, pour la plupart, avaient connu des périodes de prospérité temporaires liées à une hausse des prix des produits de base. En fait, même ces pays étaient confrontés à de graves difficultés à cause de l'instabilité des prix sur les marchés internationaux. Le tremblement de terre qui avait récemment frappé Haïti avait, hélas, fait la démonstration de la vulnérabilité des PMA aux chocs externes.

15. Estimant que les problèmes des PMA étaient pour la plupart des problèmes bien connus, certains participants ont estimé qu'il fallait mettre l'accent sur des mesures vigoureuses. Mais, la plupart des participants ont soutenu que, face aux piètres résultats enregistrés en matière de développement et à ses nouveaux enjeux, il fallait formuler des idées novatrices pour concevoir un nouveau modèle de développement qui permette aux PMA de connaître une croissance solidaire et participative et d'engager une transformation structurelle de leur économie. La détermination des dirigeants a été jugée particulièrement importante à cet égard.

16. Évoquant la nature de la croissance dans les PMA, les participants ont noté qu'il fallait rééquilibrer et diversifier les sources de croissance en développant la demande intérieure. Parmi les autres facteurs structurels empêchant ces pays de connaître une croissance durable, ils ont cité une faible productivité, le manque de compétitivité, un environnement commercial défavorable, des services d'infrastructure et un secteur privé sous-développés, et le manque de ressources humaines qualifiées. Il était donc plus important que jamais de promouvoir une croissance porteuse de transformation.

17. La nécessaire transformation structurelle de l'économie des PMA est revenue dans la plupart des interventions. La difficulté d'instaurer un État développementaliste capable d'initiatives politiques et d'interventions institutionnelles conduisant à donner aux PMA de nouveaux avantages compétitifs a été au cœur des débats. Les participants ont souligné que l'action développementaliste stratégique qui était envisagée pour l'État impliquait la formulation et la mise en œuvre d'engagements ciblés visant à renforcer les capacités productives, la productivité, la diversification et la création de valeur ajoutée.

18. Tous les participants se sont accordés sur la priorité à donner au développement agricole. Ils ont été nombreux à déplorer que l'agriculture ait été négligée dans les décisions d'investissement et à insister sur la nécessité d'orienter davantage de ressources vers ce secteur pour un certain nombre de raisons fondamentales – dont la création d'emplois et de revenus pour les pauvres, la sécurité alimentaire au niveau national et au niveau des

ménages, et une diversification de la création de valeur ajoutée vers de nouveaux produits d'exportation – et ce d'autant plus que les déficits vivriers d'un nombre croissant de PMA se creusaient rapidement.

19. De nombreux intervenants ont souligné à quel point la diversification et la spécialisation des exportations étaient importantes pour les PMA. Il s'agissait en effet de modifier la composition de leur PIB au profit du secteur manufacturier ou d'un secteur des services moderne. Toutefois, la nécessité d'élargir l'éventail de produits exportables et de réduire la dépendance à l'égard d'un nombre trop restreint de marchés d'exportation a aussi été mise en avant. Les PMA devaient en outre développer leurs exportations de services, notamment dans le cadre du tourisme haut de gamme et du mouvement temporaire des personnes physiques fournisseurs de services. Il a toutefois été signalé que l'industrie du tourisme était souvent grosse consommatrice d'importations, ce qui réduisait les perspectives de gains nets en devises du secteur.

20. Après avoir rappelé que les programmes d'ajustement structurel et la libéralisation généralisée avaient énormément pénalisé les secteurs alimentaire et manufacturier, de nombreux participants ont demandé qu'à l'avenir l'on fasse preuve de plus de prudence en matière de nouvelles obligations de libéralisation commerciale.

21. Les problèmes dus à la profonde dépendance de nombreux PMA à l'égard des produits de base ont été examinés avec attention. Les participants ont beaucoup insisté sur l'établissement de liens en amont et en aval entre le secteur des produits de base et les autres secteurs de l'économie nationale. Les industries agroalimentaires offraient le plus de possibilités dans ce domaine. Les difficultés macroéconomiques liées à l'alternance de hausses et de baisses des prix des produits de base ont aussi été examinées. Une soudaine flambée des prix de ces produits pouvait entraîner une appréciation de la monnaie du pays exportateur, au détriment de la compétitivité de tous ses autres produits d'exportation.

22. Certains participants ont relevé la forte contribution du secteur informel à la création d'emplois et de revenus pour les pauvres dans les PMA.

23. L'inquiétude concernant l'étroitesse du développement industriel des PMA a notamment marqué le débat sur l'IED. Malgré l'accroissement rapide des flux d'IED vers les PMA jusqu'au déclenchement de la crise économique, ces investissements restaient principalement concentrés dans l'exploitation des ressources naturelles, en particulier du pétrole. Plusieurs participants ont relevé les faibles possibilités offertes par les industries extractives concernant l'établissement de liens avec d'autres secteurs. L'agriculture, l'agroalimentaire, les télécommunications et le tourisme ont été mentionnés en tant que secteurs prometteurs capables d'attirer l'IED.

24. La majorité des participants sont convenus que des investissements de grande ampleur étaient nécessaires dans les PMA pour développer des infrastructures telles que les transports et les télécommunications afin de rendre possible la diversification industrielle. Il était impératif aussi de développer le secteur de l'énergie.

25. Les participants ont réaffirmé que l'accès à la technologie était un important facteur de développement, complémentaire des facteurs commerciaux et financiers. La technologie et le savoir-faire étaient décisifs pour permettre une diversification de l'économie des PMA. Élever le niveau des capacités scientifiques et technologiques et des connaissances était aussi important pour réduire la vulnérabilité des PMA aux catastrophes naturelles et atténuer les effets des changements climatiques. Cela exigeait une volonté politique forte, une gouvernance du développement et un environnement propice.

26. Le rôle de la coopération Sud-Sud dans la transformation structurelle des PMA a fait l'objet d'une discussion approfondie. Les exportations des PMA vers les pays du Sud, bien qu'il s'agisse essentiellement de produits de base, étaient quasiment égales au niveau de

leurs exportations vers les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Certains pays en développement appliquaient aux PMA des régimes préférentiels en franchise et hors contingent. L'IED en provenance des pays du Sud augmentait également et, pendant la crise, s'était montré plus résilient que les investissements d'autres origines. Les pays du Sud pouvaient être une source importante de transfert de technologie et de savoir-faire. L'intégration régionale fondée sur une meilleure connectabilité a également été soulignée dans ce contexte.

27. La diversité croissante du groupe des PMA a été évoquée à plusieurs reprises. Ainsi, certains étaient des pays sans littoral, d'autres des États insulaires. Leurs ressources, notamment leurs ressources démographiques et leurs ressources naturelles, variaient aussi considérablement. Quelques PMA sortaient tout juste d'un conflit. Cette diversité montrait qu'il fallait s'attaquer aux problèmes spécifiques de chacun dans un cadre intégré international d'appui en faveur des PMA.

28. Les participants ont aussi fait observer qu'en s'efforçant de résoudre les problèmes qui se posaient au niveau national, on ne devait pas pour autant oublier les problèmes des catégories les plus vulnérables des PMA. Outre la nécessité de venir en aide aux plus pauvres, il fallait aussi cibler les femmes et les jeunes.

29. Si l'APD à destination des PMA avait sensiblement augmenté ces dernières années, elle n'avait pas été à la hauteur des engagements pris et la situation variait selon les pays. Alors que les pays développés allaient probablement entrer dans une période d'assainissement financier, l'évolution des montants d'APD demeurait incertaine. C'était pourquoi la question de la nature et de la qualité de l'aide prendrait davantage d'importance pour les PMA.

30. Un débat a eu lieu sur les domaines auxquels il serait souhaitable d'affecter l'aide étrangère aux PMA. Beaucoup de participants ont préconisé d'en consacrer davantage au renforcement des capacités productives, en particulier les infrastructures et le secteur manufacturier; d'autres ont par ailleurs fait valoir que, dans la plupart des PMA, les secteurs sociaux n'étaient pas suffisamment financés. C'était pourquoi, ces pays ne parvenaient pas à réaliser les OMD, ni à constituer la main-d'œuvre qualifiée nécessaire à la diversification de l'économie. Des vues divergentes ont aussi été exprimées concernant les avantages d'une sectorialisation de l'aide étrangère par rapport à un soutien budgétaire.

31. La question du financement du développement par des moyens autres que l'APD a aussi été évoquée, s'agissant notamment du rôle des envois de fonds – qui allait de l'atténuation des déficits courants à l'atténuation de la pauvreté des ménages ruraux. Les institutions nationales de financement du développement devaient contribuer plus activement à la promotion de l'investissement productif dans les PMA, lesquels devaient aussi davantage solliciter les banques régionales de développement. Le Groupe des 20 (G-20) pouvait quant à lui aider les PMA par des mesures de stimulation monétaire et de relance budgétaire.

32. Quelques participants ont parlé des changements survenus dans le monde au cours des dix dernières années, plus particulièrement des changements climatiques, du rôle croissant de la coopération Sud-Sud et les trois crises (mondiales – alimentaire, énergétique, et financière et économique). L'importance de la sécurité alimentaire a été évoquée à plusieurs reprises, et plusieurs intervenants ont souligné les incidences négatives des crises mondiales sur les PMA.

33. Un certain nombre d'interventions ont porté sur les répercussions des récentes crises sur l'économie des PMA, considérés comme des victimes innocentes de la crise financière et économique, dont les conséquences continuaient de les pénaliser dans des domaines tels que les exportations, l'investissement, les envois de fonds, le tourisme et le financement du

développement. Les participants ont aussi examiné les moyens de renforcer la résilience économique en vue d'atténuer l'effet des chocs futurs.

34. La question des méfaits des changements climatiques dans les PMA a été au centre de plusieurs interventions. La vulnérabilité de l'économie des PMA s'était encore accrue en raison, notamment, des fréquentes catastrophes naturelles liées aux changements climatiques, du stress hydrique, des incidences négatives sur les cultures et la pêche, de la perte d'habitats et de l'apparition de réfugiés environnementaux. Insistant sur la nécessité de prendre, dans les principaux pays émetteurs de gaz à effet de serre, des mesures pour atténuer les effets des changements climatiques, les participants ont souligné qu'il fallait mobiliser les fonds nécessaires au financement de mesures d'adaptation dans les PMA.

35. Quelques participants ont aussi relevé l'importance d'améliorer la gouvernance du développement dans les PMA. Les problèmes liés à la gouvernance s'étaient en effet accentués avec le temps, et il fallait s'attaquer avec sérieux et méthode à l'incurie et à la corruption pour tirer le meilleur parti possible pour le développement des faibles ressources disponibles pour l'investissement. Comme il était impossible de moderniser du jour au lendemain l'ensemble de l'administration publique des PMA, il a été suggéré de commencer de manière modeste, mais concrète, par une institution au cœur de la gestion économique nationale telle que le ministère des finances ou du commerce, la commission nationale de planification ou encore la Banque centrale.

36. Il a été rappelé qu'en vertu de la résolution n° 43/178 de l'Assemblée générale des Nations Unies, datée du 20 décembre 1988 et intitulée «Assistance au peuple palestinien», il existait une décision visant à faire bénéficier le territoire palestinien occupé du même traitement préférentiel accordé aux pays les moins avancés.

37. Les participants ont été informés de la préparation en cours de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les PMA. Les examens nationaux et régionaux de la mise en œuvre du Programme d'action de Bruxelles étaient déjà achevés. Le processus préparatoire avançait selon quatre axes interdépendants concernant, respectivement, le niveau intergouvernemental, les institutions parlementaires, le secteur privé et les organisations non gouvernementales (ONG). Un certain nombre d'organisations et d'institutions organisaient des réunions préalables, et des réunions informelles au cours desquelles serait élaboré un projet du document final devaient se tenir à New York à partir de septembre 2010; le Comité préparatoire de la Conférence se réunirait, pour sa part, aux mois de janvier et d'avril 2011, la Conférence elle-même étant prévue au mois de mai. Le mot d'ordre de la Conférence – «Un engagement mondial en faveur du partenariat» – renvoyait à la nécessité de reconstruire la solidarité – morale et matérielle – en s'appuyant sur l'intérêt bien compris de l'économie mondiale.

38. Évoquant leurs attentes quant aux résultats de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les PMA, les représentants ont tous émis le souhait qu'elle débouche sur des mesures concrètes et intégrées permettant de s'attaquer aux véritables problèmes des PMA dans le nouveau contexte mondial. La plupart ont appelé la communauté internationale du développement à participer sans réserve à la préparation et à la tenue de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les PMA.

C. Recommandations des participants

1. Un nouveau modèle de développement

39. Compte tenu de l'expérience et du nouveau contexte régional et mondial, les modèles de développement appliqués dans les PMA doivent être revus dans une optique plus pragmatique.

40. Dans leurs efforts pour promouvoir la transformation structurelle de leur économie, les PMA doivent être aidés à mieux utiliser la marge d'action dont ils disposent au service du développement.

41. En élaborant leur modèle national de développement, les PMA doivent renforcer et concrétiser le rôle stratégique et catalyseur de l'État dans la conduite de la transformation structurelle de l'économie.

42. Parallèlement, dans les modalités de mise en œuvre des politiques publiques, l'État devrait respecter les principes de transparence, de responsabilité, d'équité et de participation.

2. Repenser le cadre macroéconomique

43. Il faut reconsidérer le cadre macroéconomique dans les PMA, en mettant davantage l'accent sur une croissance partagée et l'emploi que sur le seul équilibre des comptes.

44. Compte tenu de leurs circonstances propres, les PMA doivent rééquilibrer et diversifier leurs sources de croissance, en cherchant à développer la demande intérieure.

45. Les PMA doivent élaborer et appliquer des politiques industrielles et commerciales stratégiques pour accélérer la transformation structurelle de leur économie.

3. Lutter contre les vulnérabilités

46. Lors de l'élaboration des mesures internationales d'appui aux PMA, il convient de reconnaître l'hétérogénéité du groupe et d'en tenir compte, en particulier dans le cas des pays sans littoral, des États insulaires, des économies touchées par les changements climatiques et des sociétés sortant d'un conflit.

4. Agriculture et sécurité alimentaire

47. Favoriser la renaissance de l'agriculture en y affectant davantage de fonds publics doit être un objectif fondamental des PMA pour atténuer la pauvreté rurale et garantir la sécurité alimentaire.

48. Dans les efforts déployés pour revitaliser et développer le secteur agricole, il convient d'accorder une place particulière aux petites exploitations agricoles.

49. La promotion des activités agroalimentaires doivent davantage retenir l'attention.

50. Les nouvelles technologies doivent être mises à la disposition des PMA afin de leur permettre d'accroître la productivité agricole et de profiter des possibilités offertes par une «croissance verte».

5. Diversification commerciale et accès aux marchés

51. Dans les PMA, les mesures liées au commerce doivent avant tout viser à la diversification des exportations par la création de valeur ajoutée grâce au développement de relations intersectorielles en aval et en amont et à l'accès à des nouveaux marchés.

52. Le tourisme durable devrait être activement encouragé afin d'en optimiser les incidences positives sur le développement.

53. Les PMA devraient pouvoir tirer parti de toutes les flexibilités prévues dans les règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pour stimuler le développement de leurs capacités productives.

54. Le Cycle de négociations commerciales de l'OMC de Doha doit être mené à son terme dans les meilleurs délais et répondre aux préoccupations des PMA en matière de développement.

55. Il faut que le Cycle de Doha aboutisse rapidement à une première série de mesures concernant les intérêts commerciaux des PMA, qui pourraient comporter les dispositions suivantes:

- a) Accès aux marchés en franchise et hors contingent accordé par les pays développés et les pays émergents à tous les produits provenant de tous les PMA;
- b) Suppression de toutes les mesures non tarifaires frappant les exportations des PMA;
- c) Amélioration des dispositions relatives aux règles d'origine pour renforcer l'efficacité des régimes d'accès préférentiel aux marchés;
- d) Application générale et effective des directrices en vigueur sur l'accession accélérée des PMA à l'OMC;
- e) Élimination des mesures de soutien interne et des subventions à l'exportation appliquées au coton qui faussent les échanges;
- f) Soutien des exportations au titre du mode 4 pour promouvoir le commerce des services dans les secteurs où les PMA possèdent des capacités d'offre;
- g) Augmentation des engagements de ressources au titre de l'aide au commerce, en particulier pour une utilisation plus large et plus approfondie du mécanisme du Cadre intégré renforcé.

56. Il faudrait aussi recourir à l'OMD n° 8 sur le partenariat international, qui traite des questions commerciales, pour parvenir rapidement à une première série des mesures.

57. La participation des PMA à des accords commerciaux bilatéraux ne devrait pas compromettre les droits et les avantages dont ils bénéficient dans le cadre du système commercial multilatéral.

6. Réduire la dépendance à l'égard des produits de base

58. Des mesures doivent être prises au niveau multilatéral pour éliminer les obstacles internes et externes à une réduction de la dépendance des PMA à l'égard d'exportations constituées pour l'essentiel de produits de base.

59. Une diversification tant horizontale que verticale doit être recherchée dans les PMA tributaires des produits de base.

60. Il faut mettre en œuvre des mécanismes et des outils permettant de prévenir l'instabilité des prix sur les marchés des produits de base et d'assurer une circulation fluide de l'information concernant ces marchés.

61. Des mesures doivent être prises pour contrecarrer les effets des normes du secteur privé sur les marchés des produits de base.

7. Promotion de l'investissement

62. La promotion d'un investissement intérieur qui stimule la demande intérieure et contribue au développement des exportations devrait être un objectif fondamental des gouvernements des PMA.

63. Il faut adopter des mesures aussi bien dans les pays d'origine que dans les pays d'accueil pour réorienter l'IED des industries extractives vers les secteurs productifs des PMA.

64. Les apports d'IED doivent aussi être réorientés vers le développement d'infrastructures de base – construction et modernisation de routes, de ports, de systèmes de communication et d'installations pour la production d'électricité.

65. Des mesures et des incitations publiques doivent être conçues et mises en œuvre pour promouvoir une synergie productive entre les capitaux étrangers et les capitaux d'origine nationale en vue de favoriser les relations intersectorielles en amont et en aval.

66. Il faut rechercher une synergie entre l'investissement privé et l'APD, notamment dans le cadre de partenariats public-privé, afin de promouvoir une transformation productive de l'économie des PMA.

67. Les PMA doivent créer des institutions financières locales pour soutenir les investisseurs locaux et étrangers.

8. Développement des infrastructures

68. En tant que condition préalable aux changements structurels, les programmes d'investissement publics devraient accorder un rang de priorité plus élevé aux infrastructures.

69. Il faut affecter des montants importants d'APD au développement des infrastructures, de préférence en créant des fonds d'affectation spéciale.

70. Il faut canaliser des capitaux d'origine nationale et des IED vers le développement des infrastructures matérielles dans les PMA.

71. Divers types de partenariat public-privé, tels que les arrangements de construction-exploitation-transfert (CET), pourraient être mis en place pour accélérer le développement des infrastructures matérielles.

9. Renforcement des capacités pour la science, la technologie et l'innovation

72. Il faudrait que les gouvernements des PMA apportent davantage de soutien à leur système national pour la science, la technologie et l'innovation.

73. Le système pour la science, la technologie et l'innovation dans les PMA doit être lié aux activités des services publics et des entreprises privées.

74. Un fonds spécialement consacré au renforcement des capacités, alimenté par des fonds d'APD spécifiques, doit être créé pour développer les systèmes nationaux pour la science, la technologie et l'innovation dans les PMA.

75. Pour que les PMA puissent pleinement tirer profit du potentiel des technologies de l'information et de la communication (TIC) et combler la «fracture numérique», il faut développer dans ces pays les infrastructures de base nécessaires.

10. Accès à la technologie

76. Il faudrait une application immédiate des flexibilités et des dispositions préférentielles prévues dans les règles de l'OMC et les règles de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) relatives à la propriété intellectuelle, qui promettent des transferts de technologie vers les PMA. Il faut par exemple donner effet à l'article 66 de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) faisant obligation aux pays développés d'offrir des incitations aux entreprises sur leur territoire qui transfèrent des technologies vers les pays les moins avancés.

77. Une «banque de technologies» pourrait être créée pour faciliter le transfert de technologie vers les PMA.

11. Aide publique au développement

78. Les partenaires de développement doivent honorer leurs engagements internationaux en fournissant une aide à long terme prévisible assortie de conditions de faveur.

79. La qualité de l'aide étrangère doit être améliorée et être conforme aux dispositions de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement.

80. L'aide étrangère doit davantage soutenir les efforts déployés pour renforcer les capacités productives dans les PMA, notamment en finançant des infrastructures matérielles et des industries manufacturières.

81. Des ressources supplémentaires et plus prévisibles doivent être affectées au renforcement des capacités liées au commerce, en particulier au Cadre intégré renforcé.

12. Autres formes de financement du développement

82. Il faut déployer davantage d'efforts pour mobiliser des ressources intérieures dans les PMA, en particulier au moyen de la fiscalité, afin de disposer des ressources supplémentaires nécessaires aux dépenses de développement.

83. Les fonds envoyés par les travailleurs expatriés doivent être utilisés plus efficacement pour stimuler les investissements.

84. Les PMA doivent avoir un accès plus large aux banques régionales de développement.

85. Les PMA doivent explorer des sources de financement du développement nouvelles et innovantes, notamment les fonds souverains.

13. Coopération Sud-Sud et coopération triangulaire

86. Les PMA doivent envisager les interactions économiques avec les pays émergents et d'autres pays en développement plus avancés comme un vecteur de la transformation structurelle de leur économie.

87. Les pays émergents devraient notamment: assurer aux PMA un meilleur accès aux marchés, sans obstacles tarifaires ou non tarifaires; favoriser les IED dans les secteurs productifs des PMA; soutenir le transfert de leurs propres technologies vers les PMA; octroyer, à des conditions de faveur, une aide financière au développement pour soutenir la transformation structurelle de l'économie des PMA.

88. Les PMA devraient mettre à profit la coopération triangulaire, qui associe des pays développés et des pays en développement.

89. La participation des PMA aux mécanismes d'intégration régionale doit être renforcée dans le but de développer les capacités productives et d'accroître l'efficacité économique, grâce notamment à une meilleure connectabilité et à d'autres mesures liées au commerce. Elle doit également être consolidée et rationalisée afin de diminuer les contraintes pour les administrations publiques ainsi que pour les hommes et femmes d'affaires et les entrepreneurs.

14. La crise financière mondiale

90. Il devrait être mis fin à toute mesure particulière adoptée au lendemain de la crise mondiale dans le cadre de programmes de relance et autres pour remédier à la situation d'un pays, mais qui est préjudiciable à la compétitivité des PMA.

91. Des mesures spéciales doivent être conçues afin de protéger à l'avenir les PMA des conséquences néfastes des crises économiques et financières mondiales.

15. Les changements climatiques

92. Des mesures d'atténuation doivent être prises pour réduire les conséquences disproportionnées des changements climatiques dans les PMA.

93. Des ressources financières suffisantes doivent être prévues pour que les mesures d'adaptation nécessaires puissent être prises dans les PMA.

94. L'accès des PMA aux technologies respectueuses de l'environnement doit être assuré.

95. L'élimination des subventions aux combustibles fossiles doit être encouragée.

16. Le territoire palestinien occupé

96. Les facilités et les préférences auxquelles ont droit les PMA doivent être accordées au territoire palestinien occupé.

17. Bases d'information

97. Les bases d'information et de statistiques relatives aux PMA doivent être sensiblement renforcées de façon à permettre un processus décisionnel efficace, fiable et éclairé, une compréhension plus approfondie des résultats des PMA, et une meilleure évaluation de l'application des engagements internationaux.

18. Représentation et participation

98. L'accès, la représentation et la participation des PMA doivent être dûment améliorés dans toutes les instances internationales et régionales – formelles et informelles – afin que les préoccupations et les intérêts de ce groupe de pays soient pris en considération. Lors de la conception de stratégies et de mesures visant à réformer l'architecture financière mondiale et d'autres domaines de la gouvernance économique, il doit être tenu compte des conséquences que ces mesures peuvent avoir pour le développement économique des PMA.

19. Les PMA et les objectifs du Millénaire pour le développement

99. L'importance du développement des capacités productives et de l'emploi rémunéré doit être pleinement reconnue dans le processus d'examen des objectifs du Millénaire pour le développement.

20. Résultats de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les PMA

100. Les résultats de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les PMA doivent avoir un caractère concret et prévoir des objectifs précis et hiérarchisés qui favoriseront une transformation structurelle accélérée de l'économie des PMA.

101. Les mesures et les objectifs qui seront définis par la quatrième Conférence des Nations Unies sur les PMA doivent être pleinement acceptés par l'ensemble des partenaires concernés et être confortés par des engagements fermes en matière de ressources, et ils ne doivent pas constituer une charge administrative excessive pour les PMA.

102. Les mesures de développement qui seront approuvées par la quatrième Conférence des Nations Unies sur les PMA doivent être rattachées aux autres processus et initiatives internationaux menés actuellement en faveur des PMA.

103. Un mécanisme transparent, responsable et axé sur les résultats doit être mis en place pour assurer un suivi régulier et systématique de la mise en œuvre des objectifs qui seront définis par la quatrième Conférence des Nations Unies sur les PMA.

IV. Résumé du Président: Suivi du Sommet du Millénaire et préparation de la réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale sur les objectifs du Millénaire pour le développement: nouvelles voies pour le développement (point 2 b) de l'ordre du jour)

A. Points saillants: Vers un consensus sur la nécessité d'aller de l'avant pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)

104. Le mercredi 9 juin, un débat de haut niveau a été organisé sur le point 2 b), intitulé «Suivi du Sommet du Millénaire et préparation de la réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale sur les objectifs du Millénaire pour le développement: nouvelles voies pour le développement». Divers exposés présentés par des intervenants de haut niveau et diverses contributions de représentants en poste à Genève ont été entendus. Un certain nombre de thèmes recueillant une large approbation sont ressortis du débat:

a) Les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) représentaient la meilleure synthèse possible des idéaux, des ambitions et des efforts de l'ONU pour instaurer un monde juste, prospère et sûr;

b) Le bilan des progrès accomplis à ce jour laissait toutefois à désirer. Les écarts d'une région à l'autre étaient très importants, l'Asie de l'Est et du Sud-Est enregistrant les progrès les plus nets;

c) Concernant l'objectif de 2015, du fait que le contexte économique international des cinq prochaines années serait sans doute moins favorable que celui des dix précédentes, il faudrait plus d'ambition et d'imagination, de la part aussi bien des pays développés que des pays en développement, pour accélérer les progrès dans la période à venir;

d) Ce surcroît d'ambition et d'imagination devait se concrétiser par de nouvelles voies pour le développement. Étant donné la tournure défavorable de la conjoncture économique mondiale, les politiques menées à l'appui des OMD ne pouvaient se contenter de reproduire les schémas passés. Il fallait plutôt privilégier des orientations novatrices mettant l'accent sur des sources de croissance et de développement nouvelles et plus intégratrices;

e) La croissance était une condition nécessaire, mais non suffisante pour atteindre les OMD. La reprise de la croissance économique devait s'accompagner d'une hausse de l'emploi et de conditions de travail décentes pour que les objectifs de réduction de la pauvreté soient atteints;

f) Les problèmes de la pauvreté absolue et de la pauvreté relative devaient être abordés de front; l'accroissement des inégalités rendait d'autant plus nécessaires des politiques sociales et économiques garantissant une répartition plus équitable des fruits de la croissance économique;

g) De manière générale, les conditions de production avaient été trop négligées jusqu'ici dans les débats sur les OMD. L'investissement dans les capacités productives, y

compris le capital humain, devait devenir une priorité beaucoup plus marquée dans le contexte des OMD, que l'on pourrait utilement compléter d'objectifs chiffrés à cet égard;

h) Un système commercial équitable et ouvert pouvait beaucoup contribuer à la réalisation des OMD; néanmoins, les règles commerciales, particulièrement dans le cas des pays pauvres, devraient être administrées de manière à soutenir les politiques de renforcement des capacités productives;

i) Pour nombre de pays en développement dans lesquels la pauvreté était liée à un sous-investissement dans l'économie rurale, le renforcement du secteur agricole était décisif pour progresser dans la réalisation des OMD;

j) Mobiliser des ressources pour augmenter les investissements productifs restait le nœud gordien de la définition d'un mode de développement plus solidaire;

k) À cet égard, il faudrait que les politiques macroéconomiques soutiennent plus résolument les investissements productifs, mais il fallait aussi prévoir davantage de politiques stratégiques sectorielles pour compléter la gamme des outils pour un développement solidaire;

l) La «re-réglementation» du secteur financier était susceptible de marquer une étape décisive dans nombre de pays vers un élargissement des marges d'action existantes, mais il fallait aussi veiller à mettre en place un cadre intégré susceptible d'associer plus efficacement mesures économiques et mesures sociales à l'appui d'une croissance solidaire et partagée;

m) Un recentrage sur les conditions de production, les problèmes de répartition, et la mobilisation des ressources intérieures supposait un état actif et doté d'une vision globale du développement, afin de créer de nouvelles voies pour la croissance propices à la réalisation des OMD;

n) Des institutions fortes et participatives ont été jugées indispensables à la réalisation des OMD; cela supposait que les marchés soient correctement réglementés, mais aussi que les États fassent preuve d'ouverture, de transparence et de responsabilité;

o) Les États devaient aussi pouvoir exercer leur autorité politique pour effectuer des arbitrages en fonction de l'intérêt national et changer leur ligne d'action lorsque les politiques menées ne donnaient pas les résultats escomptés. Il n'y avait pas de solution unique convenant à tous les pays et à toutes les situations;

p) Des partenariats solides entre donateurs et bénéficiaires pouvaient être utiles à la réalisation des OMD; il fallait les élargir, notamment dans le cadre de la coopération Sud-Sud. Ils devaient être fondés sur le respect mutuel, la confiance et la responsabilité;

q) Des solutions multilatérales restaient indispensables pour atteindre les OMD en augmentant les ressources disponibles, en assurant la cohérence et l'équilibre dans les relations économiques internationales et en évitant les chevauchements d'activités.

B. Annexe au chapitre IV: Résumé du débat sur les OMD

105. Le 9 juin 2010, un débat de haut niveau a eu lieu dans le cadre de la quarante-neuvième réunion directive du Conseil du commerce et du développement sur de «nouvelles voies pour le développement» qui permettent d'aller de l'avant pour atteindre les OMD. Des déclarations liminaires ont été faites par M. Supachai Panitchpakdi, Secrétaire général de la CNUCED, et M. Jean Feyder, Président du Conseil du commerce et du développement. Sont intervenus ensuite: M. Rob Davies, Ministre du commerce et de l'industrie de l'Afrique du Sud; M. Philippe Egger, de l'Organisation internationale du Travail (OIT); M^{me} Nila Moeloek, envoyée spéciale pour les OMD du Président de la

République d'Indonésie; M. Richard Kozul-Wright, responsable de la Section de la coopération et de l'intégration économiques à la CNUCED; M. Talal Abu-Ghazaleh, Président de l'Alliance mondiale pour les technologies de l'information et de la communication au service du développement; M. David Nabarro, Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la sécurité alimentaire et la nutrition; et M. Martin Khor, Directeur exécutif de Centre Sud. Des déclarations ont aussi été prononcées par: le représentant de Cuba, au nom du Groupe des 77 et de la Chine; le représentant de l'Égypte, au nom du Groupe africain; le représentant du Bangladesh, au nom du Groupe asiatique; le représentant du Costa Rica, au nom du Groupe latino-américain et caraïbe; le représentant de l'Espagne, au nom de l'Union européenne (UE); le représentant du Népal, au nom des pays les moins avancés; le représentant du Paraguay, au nom des pays en développement sans littoral; le représentant de la Chine; le représentant de la Thaïlande; le représentant des États-Unis; le représentant de la Malaisie; le représentant de l'Inde; le représentant du Yémen (qui assurait à ce moment la présidence du Groupe des 77 et de la Chine à New York); le représentant de l'Éthiopie; et le représentant du Zimbabwe.

106. Dans ses observations liminaires, le Secrétaire général de la CNUCED, M. Supachai Panitchpakdi, a déclaré que les OMD constituaient la meilleure initiative engagée jusqu'à présent par le système des Nations Unies pour remédier aux disparités, aux inégalités et aux asymétries existant au niveau mondial. Il a estimé que les résultats obtenus à ce jour étaient inégaux et qu'il faudrait redoubler d'efforts d'ici à 2015 et au-delà. Il a présenté les grandes lignes d'un programme d'action prospectif en quatre volets prévoyant: un cadre macroéconomique axé sur la croissance; une mobilisation accrue des ressources intérieures; un traitement intégré des questions sociales et économiques; et une plus grande cohérence de l'architecture économique internationale. Un tel programme, selon M. Supachai, supposerait une action plus directe de l'État et le rééquilibrage d'une APD plus multilatérale.

107. Dans ses observations liminaires, le Président du Conseil du commerce et du développement a constaté également que les OMD occupaient une place centrale dans le système des Nations Unies pour le développement. Toutefois, sept des huit objectifs portaient principalement sur le secteur social, tandis que l'objectif 8 était davantage axé sur les processus et mettait l'accent sur les partenariats mondiaux concernant, en particulier, l'aide, le commerce et l'allégement de la dette. De ce fait, il existait, selon l'orateur, une lacune importante dans le domaine du développement économique. Il espérait que les membres du Conseil seraient en mesure d'adresser à New York un message clair sur l'importance à accorder aux capacités productives dans le cadre des OMD, ainsi qu'au développement sectoriel, dans le domaine agricole en particulier, mais aussi dans le domaine industriel. Cela supposait un État actif et dynamique qui assume un plus grand rôle et qui oriente et soutienne ce processus de renforcement des capacités productives. Il incombait également à l'État de promouvoir la justice, la responsabilité, la transparence et l'efficacité.

108. M. Rob Davies, Ministre du commerce et de l'industrie de l'Afrique du Sud, a établi un lien entre les OMD et les problèmes de pauvreté et d'emploi dans son propre pays, où le taux de chômage officiel, qui continuait de dépasser 20 %, figurait parmi les principales causes de pauvreté et de misère. Il a insisté dès lors sur le fait que la nature de la croissance et son rythme avaient leur importance, que ce n'était pas aux seules forces du marché de déterminer quel type de croissance était le bon, et qu'il fallait mener activement des politiques pour traiter directement les inégalités existantes et promouvoir le changement structurel. Il fallait donc appliquer des politiques industrielles beaucoup plus actives et adopter une autre approche des politiques commerciales en accordant une plus large place aux capacités productives. Une dynamique régionale forte, s'appuyant sur les complémentarités entre les pays plutôt que sur des avantages comparatifs statiques, pouvait aussi aider à promouvoir une croissance plus solidaire.

109. M^{me} Nila Moeloek, envoyée spéciale pour les OMD du Président de l'Indonésie, a fait état de progrès contrastés enregistrés dans son pays. Le premier objectif – réduire de moitié l'extrême pauvreté – était déjà atteint. Mais les objectifs concernant la réduction de la mortalité infantile et l'amélioration de la santé maternelle posaient plus de difficultés. Le Gouvernement indonésien avait adopté des stratégies de réalisation des OMD dans ses plans de développement économique à moyen terme et à long terme. Des stratégies et des initiatives locales avaient notamment été prévues pour stimuler le développement des petites et moyennes entreprises – qui jouaient un rôle fondamental dans la croissance économique et la création d'emplois en général, notamment parmi les pauvres. L'oratrice a pris acte du rôle des initiatives régionales de plus vaste portée qui étaient menées dans le cadre du Forum de coopération économique Asie-Pacifique (APEC), tout en estimant qu'il importait aussi de renforcer les partenariats avec les donateurs traditionnels.

110. M. Philippe Egger, de l'Organisation internationale du Travail (OIT), tout en soutenant les OMD, a recommandé que l'on en revoie la stratégie sous-jacente. Il a souligné trois éléments fondamentaux que devait réunir tout modèle de développement efficace: croissance plus soutenue, progression de l'emploi dans les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre et expansion de la politique sociale. Compte tenu de la crise économique récente et de la menace d'une reprise non créatrice d'emplois, il a estimé qu'il fallait davantage mettre l'accent sur des politiques macroéconomiques plus résolument favorables à l'investissement, sur de nouveaux mécanismes financiers et sur un niveau minimal de protection sociale. Ces mesures permettraient, selon lui, de traiter directement les inégalités actuelles et de parvenir à une reprise plus équilibrée.

111. Lors de la table ronde de l'après-midi, M. David Nabarro, Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la sécurité alimentaire et la nutrition, a insisté sur le fait que la sécurité alimentaire était un préalable à la réalisation de tous les OMD. Pour trouver des solutions durables à la crise alimentaire qui avait éclaté deux ans auparavant, des changements structurels seraient nécessaires dans les pays pauvres, notamment sous forme de gros investissements à long terme dans l'agriculture. Les gouvernements devaient disposer de marges d'action plus importantes pour prendre les mesures nécessaires. M. Talal Abu-Ghazaleh, Président de l'Alliance mondiale pour les technologies de l'information et de la communication au service du développement, a expliqué comment les technologies de l'information et de la communication (TIC) pouvaient jouer un rôle majeur dans le développement, y compris le développement économique, en contribuant à la diffusion des connaissances et des technologies et en créant des débouchés économiques internationaux.

112. M. Martin Khor, Directeur exécutif de Centre Sud, a estimé que les OMD étaient bien davantage une fin en soi qu'une feuille de route. La croissance économique et les facteurs internationaux qui avaient des incidences sur les pays en développement devaient être pris en considération. Il fallait un dosage approprié entre libre marché et rôle économique de l'État pour assurer des progrès durables du niveau de vie. L'accent devrait être mis sur l'amélioration des capacités productives et la création d'emplois. Le commerce pouvait être utile à cet égard, mais les droits de douane devaient être en corrélation étroite avec le niveau de développement auquel les pays se trouvaient. À l'OMC, il avait été reconnu qu'une libéralisation excessivement rapide était préjudiciable, mais certains accords de libre-échange Nord-Sud comme les accords de partenariat économique (APE) tendaient à imposer des réductions tarifaires radicales, qui obligeaient les pays à choisir parmi les secteurs ceux qui seraient exposés à la concurrence étrangère. Les contradictions entre les règles de l'OMC et les accords de libre-échange devaient être examinées.

113. M. Richard Kozul-Wright, responsable de la Section de la coopération et de l'intégration économiques à la CNUCED, a dit que la crise financière récente avait rappelé les pays développés à des préoccupations propres aux pays en développement: problème de

la dette souveraine, problème de la diversification dans des activités à plus forte valeur ajoutée, et problème de la résistance à la prise de contrôle de l'État par des intérêts (financiers) étroits. Des choix semblables s'imposaient aux deux catégories de pays, et il fallait partir de ces défis communs pour déterminer les orientations futures concernant les OMD.

114. De nombreuses questions ont été abordées lors du débat qui a suivi les exposés des intervenants, avec des points de consensus et de désaccord. Dans l'ensemble, les participants ont souligné l'importance des OMD, loué les efforts de la communauté internationale d'aide au développement pour promouvoir ces objectifs, et déclaré soutenir ces efforts. De l'avis général, cependant, les OMD n'étaient pas en voie d'être atteints, et cela était déjà le cas avant même la crise financière et économique qui avait commencé en 2008.

115. Pour nombre de pays en développement, il faudrait, pour remettre les OMD sur la bonne voie, réformer l'architecture institutionnelle mondiale afin de mieux promouvoir les objectifs internationaux de développement face aux réalités économiques et financières actuelles, selon une approche plus solidaire, plus cohérente et plus transparente. On a appelé l'attention sur un certain nombre de questions systémiques auxquelles des réponses multilatérales efficaces devraient être apportées, notamment l'accès aux marchés, le transfert de technologie à des conditions abordables, la promotion des flux de connaissances, et des flux financiers plus importants et plus prévisibles.

116. Dans le cadre de ce débat, il a aussi été estimé que le développement était une question qui allait au-delà des OMD et que de nouveaux enjeux, tels que les changements climatiques, le développement durable et la sécurité alimentaire, devaient figurer parmi les priorités de la coopération internationale et être traités de manière plus intégrée.

117. Différentes délégations ont appelé l'attention sur des vulnérabilités spécifiques qui compromettaient les efforts de leurs pays pour atteindre les OMD. Cela a conduit à estimer plus généralement – constat largement partagé par les participants – qu'il n'existait pas de solution unique et universelle en matière de développement économique et humain. Un certain nombre de pays tentaient cependant, à partir de leur propre expérience, de mettre en lumière des principes susceptibles d'aider d'autres pays à structurer leurs propres stratégies de développement. Quatre enseignements principaux ont ainsi été soulignés par différentes délégations: a) la croissance économique était la condition indispensable et fondamentale d'un développement général des capacités productives et d'une croissance durable; b) développer les services d'infrastructure et créer des liens entre les secteurs restait une tâche qui s'imposait à tous les pays, quel que soit leur niveau de développement; c) un développement social et économique harmonieux nécessitait des politiques efficaces et bien conçues, menées de façon pragmatique; d) l'ouverture aux forces économiques internationales était porteuse à la fois de promesses et de risques, d'où la nécessité d'une coopération internationale efficace, mais qui laisse aux pays des marges d'action suffisantes pour gérer efficacement le processus d'intégration.

118. Tout en étant nombreuses à considérer qu'il existait un lien positif entre croissance et réduction de la pauvreté, les délégations ont estimé que l'instauration d'un «cercle vertueux» de croissance économique, de diversification économique, de création d'emplois, de modernisation technologique et de développement humain n'était pas quelque chose d'automatique. Au niveau international, un certain nombre de mesures de soutien étaient nécessaires, notamment des mesures spécialement adaptées aux besoins des pays vulnérables. Au niveau national, de nombreux pays ont souligné le rôle important d'un État développementaliste fort pour surmonter les obstacles à une croissance partagée et faire face à des problèmes nouveaux et interdépendants.

119. Le manque de ressources financières a aussi été perçu comme un obstacle important aux efforts de nombreux pays en développement pour atteindre les OMD. La crise financière avait, de l'avis général, compromis ces efforts, car il était devenu plus difficile de mobiliser des ressources extérieures. Elle donnait cependant l'occasion de recentrer l'attention sur certaines lacunes importantes du fonctionnement de l'architecture financière internationale, notamment l'absence de mécanisme efficace de restructuration de la dette et la faiblesse de la surveillance et de la réglementation financières. Selon certains participants, la libéralisation financière non accompagnée d'une réglementation efficace avait été une source majeure d'instabilité, même si les avis étaient plus partagés sur le point de savoir si les coûts de cette libéralisation l'emportaient sur les avantages.

120. On a estimé que la communauté internationale – en particulier les pays développés – devrait faire davantage pour assurer une aide plus importante encore et honorer les engagements pris sur le plan commercial et en matière d'IED. On s'est généralement accordé à estimer que l'APD restait indispensable pour accomplir des progrès tangibles dans des domaines comme l'éducation, la pauvreté, l'égalité entre les sexes et la santé.

121. La coopération Sud-Sud pouvait compléter l'aide Nord-Sud dans un certain nombre de domaines. Cela valait aussi bien pour les flux économiques matériels que pour l'échange d'expériences et la fourniture d'une assistance technique. De fait, un certain nombre de délégations ont estimé que la coopération Sud-Sud permettait une approche plus intégrée de la coopération pour le développement, même si cela ne pouvait pas compenser le déficit de ressources provenant des sources traditionnelles d'APD.

122. Un certain nombre de délégations ont préconisé de consacrer une attention beaucoup plus soutenue au huitième objectif du Millénaire, indispensable à une approche plus globale du développement. Un large consensus est apparu sur le rôle positif des partenariats, en particulier s'ils étaient fondés sur des relations plus égales entre donateurs et bénéficiaires. Le rôle du secteur privé a aussi été jugé essentiel pour promouvoir des partenariats favorisant le développement. Une place importante devait être accordée à l'égalité hommes-femmes dans toute stratégie de développement globale. Les pays en développement ont souligné cependant que les partenariats ne pouvaient se substituer à un accroissement de l'APD, qu'ils étaient un moyen de rendre l'aide plus efficace.

123. Le rôle important de la gouvernance pour une stratégie de développement efficace a été mentionné dans un certain nombre de contributions, et les progrès à cet égard ont été considérés comme un facteur ayant contribué aux succès récents dans la réalisation des OMD. Certaines délégations ont insisté sur le fait que c'était un préalable pour réussir son développement, compte tenu des dangers inhérents à une défaillance de l'État, et souligné l'importance de la transparence, de la lutte contre la corruption, de la solidité du système judiciaire et du partage des responsabilités. Un certain nombre de délégations ont estimé que ces éléments, additionnés à la coopération pour le développement, avaient eu des incidences généralement positives sur le fonctionnement du système de gouvernance dans certains pays en développement.

124. Nombre de délégations ont souligné que des ressources plus importantes devaient être consacrées aux secteurs économiques productifs et au développement des infrastructures sociales et matérielles pour que les effets positifs du développement se généralisent. Beaucoup d'attention a été accordée au cours du débat à l'agriculture, secteur que l'on a estimé avoir été négligé depuis vingt ans ou plus. L'accent a été mis également sur la nécessité de tirer parti de l'innovation et du développement technologique. Il a été estimé généralement que des succès partiels dans certains secteurs, notamment les secteurs sociaux, ne seraient pas durables.

125. Un système commercial multilatéral non discriminatoire et transparent était, de l'avis général, essentiel pour assurer une croissance et un développement durables, mais

certaines délégations ont estimé qu'un tel système n'existait pas encore dans la réalité. L'initiative d'aide au commerce était un moyen important de soutenir le renforcement des capacités productives afin que les retombées potentielles d'un commerce plus soutenu pour le développement se concrétisent; l'UE avait été un contributeur majeur de cette initiative.

126. Un échange de vues a eu lieu sur les avantages et les inconvénients d'une libéralisation rapide du commerce, d'une façon générale, et dans le cadre des APE, en particulier. Pour certaines délégations, les avantages qui en résultaient étaient clairs et durables, notamment par comparaison avec les arrangements préférentiels unilatéraux, et la limitation des marges d'action qui pouvait en résulter était minime. D'autres se sont inquiétées des coûts que la libéralisation du commerce découlant de ces accords entraînait sous forme de recettes douanières sacrifiées, ce qui pouvait compromettre l'efficacité du secteur public dans les pays en développement participants, et faire perdre à ces pays de nombreux emplois, ainsi que réduire leur marge d'action.

V. Rapport du Conseil exécutif sur sa quarante-neuvième réunion directive (point 5 de l'ordre du jour)

127. Le Conseil du commerce et du développement a autorisé le Rapporteur à établir la version finale du rapport sur sa quarante-neuvième réunion directive.

Annexe I

Participation¹

1. Les représentants des États membres du Conseil du commerce et du développement ci-après ont participé à la réunion:

Afrique du Sud	Iraq
Albanie	Iran (République islamique d')
Algérie	Israël
Allemagne	Italie
Angola	Jamahiriya arabe libyenne
Arabie saoudite	Japon
Autriche	Jordanie
Azerbaïdjan	Kazakhstan
Bahreïn	Kenya
Bangladesh	Kirghizistan
Bélarus	Lesotho
Belgique	Luxembourg
Bénin	Malaisie
Bhoutan	Maldives
Brésil	Mali
Brunéi Darussalam	Maroc
Burkina Faso	Mexique
Cambodge	Mozambique
Canada	Namibie
Chili	Népal
Chine	Niger
Chypre	Nigéria
Costa Rica	Oman
Côte d'Ivoire	Paraguay
Croatie	Pérou
Cuba	Philippines
Djibouti	Pologne
Égypte	Portugal
Émirats arabes unis	Qatar
Espagne	République arabe syrienne
États-Unis d'Amérique	République dominicaine
Éthiopie	République tchèque
ex-République yougoslave de Macédoine	Roumanie
Fédération de Russie	Rwanda
Finlande	Sénégal
France	Serbie
Gabon	Singapour
Ghana	Suède
Grèce	Suisse
Haïti	Swaziland
Honduras	Tchad
Hongrie	Thaïlande
Inde	Togo
Indonésie	Trinité-et-Tobago

Turquie	Yémen
Ukraine	Zambie
Venezuela (République bolivarienne du)	Zimbabwe
Viet Nam	

2. L'observateur de la Palestine a participé à la réunion.
3. Les organismes intergouvernementaux ci-après étaient représentés à la réunion:
 - Agence de coopération et d'information pour le commerce international
 - Centre Sud
 - Organisation internationale de la francophonie
 - Union africaine
 - Union européenne
4. Les organismes des Nations Unies ci-après étaient représentés à la réunion:
 - Centre du commerce international
 - Commission économique pour l'Afrique
5. Les institutions spécialisées et organisations apparentées ci-après étaient représentées à la réunion:
 - Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
 - Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
 - Organisation internationale du Travail
 - Organisation mondiale du commerce
6. Les organisations non gouvernementales ci-après étaient représentées à la réunion:
 - Catégorie générale*
 - Association mondiale des anciens stagiaires et boursiers de l'Organisation des Nations Unies
 - Centre international de commerce et de développement durable
 - Consumer Unity and Trust Society
 - Ingénieurs du monde
 - Ocaproce Internationale
 - Village Suisse
7. Les intervenants suivants ont participé à la réunion:

Mardi 8 juin

M. Supachai **Panitchpakdi**, Secrétaire général de la CNUCED

M^{me} Lakshmi **Puri**, Directrice du Bureau du Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement

M. Dinesh **Bhattarai**, coordonnateur pour les PMA, Ambassadeur du Népal

M. Bozkurt **Aran**, Représentant du pays hôte de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les PMA, Ambassadeur de Turquie

M. Deb **Bhattacharya**, Conseiller spécial sur les PMA, Bureau du Secrétaire général de la CNUCED

M. Mothae **Anthony Maruping**, Ambassadeur et Représentant permanent du Lesotho à Genève

M^{me} Kimberly Ann **Elliott**, Associée principale, Centre pour le développement mondial

M. Darlington **Mwape**, Ambassadeur et Représentant permanent de la Zambie à Genève

M. Dirk Willem **te Velde**, responsable du programme sur l'investissement et la croissance, Overseas Development Institute

Mercredi 9 juin

M. Supachai **Panitchpakdi**, Secrétaire général de la CNUCED

M. Rob **Davies**, Ministre du commerce et de l'industrie de l'Afrique du Sud

M. Philippe **Egger**, Directeur adjoint de l'Organisation internationale du Travail

M^{me} Nila **Moeloek**, Envoyée spéciale sur les OMD du Président de la République d'Indonésie

M. Richard **Kozul-Wright**, responsable de la Section de la coopération et de l'intégration économiques, CNUCED

M. Talal **Abu-Ghazaleh**, Président de l'Alliance mondiale pour les technologies de l'information et de la communication au service du développement

M. David **Nabarro**, Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la sécurité alimentaire et la nutrition

M. Martin **Khor**, Directeur exécutif de Centre Sud
